

Conseil municipal du 2 avril 2013

Présents: Mesdames Sépafredo, Anoult, Théron, Carrière,
Donnot, Coste, Hayer
Messieurs Réveillère, Eard, Briémand, Roussaud,
Boucher, Queinues, Reste

Excusé: Francis CONDAT

Le quorum est atteint.

Sécretaire de séance: C. Donnot

La séance est ouverte à 20h05

I Approbation du compte de gestion 2012

Madame Sépafredo présente le bilan de l'exercice 2012 établi par le Trésorier Payeur.

	DEPENSES	RÉCETTES
Fonctionnement	1 358 419,12 €	1 556 758,48 €
Investissement	207 048,32 €	195 141,87 €

Le compte de gestion est voté à l'unanimité.

II Vote du compte administratif 2012

Madame Sépafredo présente le compte administratif.

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Récettes de l'exercice	1 556 758,48 €	195 141,87 €
Dépens de l'exercice	1 358 419,12 €	207 048,32 €
Résultat de closerie	198 339,36 €	⊖ 11 906,45 €
Restes à réaliser en recettes		28 608,66 €
Restes à réaliser en dépenses		111 089,19 €
Résultat cumulé	103 387,51 €	

Pour procéder au vote du compte administratif, le Maire s'est retiré le temps du vote.

Approuvé à l'unanimité.

III Affectation du résultat de l'exercice 2012

Résultat à affecter: 331 131,87 €

Il est proposé d'affecter 183 182,87 € en investissement
et 167 949 en fonctionnement -
Approuvé à l'unanimité.

IV Présentation du budget primitif

En FONCTIONNEMENT

Les recettes comprennent les atténuations de charges,
les produits de service, les impôts et taxes, les dotations et
participations, les autres produits de gestion courante, les
produits financiers, les produits exceptionnels et les revenus
en régie pour un montant de 1 506 730 €

Note des taux d'imposition

Proposition 2019 : maintien des taux 2018

- Taxe d'habitation : maintenue à 21,20%.
- Taxe sur le foncier bâti : maintenue à 18,80%.
- Taxe sur le foncier non bâti : maintenue à 57,53%.

Note à l'unanimité

Les dépenses comprennent les charges à caractère général,
les charges du personnel, les autres charges de gestion
courante, les charges financières, les charges exceptionnelles,
les impôts et taxes pour un montant de 1 476 014 €

Attribution des subventions aux associations

T.C.A.L. (Tennis)	3160 €	Accepté à l'unanimité
Cinéma Studio 7	37 710 €	" "
COMITÉ DES FÊTES	3160 €	" "
Coopérative		" "
Coubeers d'Azéville	270 €	" "
Courbes du 31	180 €	Accepté à l'unanimité
Jardins Familiaux	180 €	" "
JSAL	4 510 €	" "
HJC	24 280 €	" "
Tennis de table	360 €	" "
Réserve	1000 €	Accepté à l'unanimité

TOTAL 74 810 €

EN INVESTISSEMENT

Madame Sepredo expose le détail des dépenses et des recettes de cette section - Elle présente également la liste des dépenses d'investissement pour 2019.

Dépenses d'investissement : 443 806,87 €
Recettes d'investissement : 443 806,87 €

Le budget municipal est voté à l'unanimité.

V Questions diverses

• L'inauguration de la supérette VIVAL aura lieu vendredi 5 avril toute la journée.

la séance est levée à 22h15

Clément

~~Handwritten signatures and scribbles, including the name "Ferdinand" written in the middle of the page.~~